



## EN PRATIQUE :

### Une évolution dans les modalités pédagogiques :

- Développement de la pratique simulée ;
- Développement des outils numériques offrant notamment la possibilité de mettre en œuvre des enseignements en distanciel ;
- Approfondissement possible de la langue française et/ou initiation en anglais ;
- Accompagnement personnalisé individualisé (35h/élève).

### Les principaux nouveaux actes réalisables pour les futurs diplômés (liste non exhaustive)

#### Concernant l'évaluation clinique d'une personne :

- Recueil de la saturation en oxygène,
- Recueil de la glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique,
- Mesure du périmètre crânien,
- Calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré,

#### Concernant les soins en situation aigüe :

- Aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire,
- Recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire,
- Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination),
- Lavage oculaire et instillation de collyre,
- Aide aux soins réalisés par l'infirmier :
  - prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable,
  - application de crème et pommade,
- Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique.

## CONTACT

Les IFAS du territoire vous accompagnent dans la mise en place de cette réforme.  
Présence des formateurs sur les terrains de stage.  
Réunions des tuteurs, formation des tuteurs.  
Réunions d'informations.

**Vous souhaitez des renseignements (sélection, contenu de la formation...) :**

**Contactez-nous !**

 **IFAS Centre Hospitalier Le Mans**  
194 avenue Rubillard  
72037 Le Mans  
02 43 43 28 14 / ifas@ch-lemans.fr

 **IFAS Croix-rouge Française**  
17 Rue Notre Dame  
72000 Le Mans  
02 43 81 06 52

 **IFSI / IFAS Pôle Santé Sarthe et Loir**  
12 Rue du Léard  
72200 La Flèche  
02 44 71 34 43

 **IFSO / Espace BOISSIN**  
2 Avenue Pierre Piffault  
72100 Le Mans  
02 43 28 66 37

# LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL AIDE-SOIGNANT EST ARRIVÉ !

**> Tous concernés**



**IFSO**  
Institut Formation Santé de l'Ouest

**croix-rouge française**

**chm**  
CENTRE HOSPITALIER - LE MANS

**Pôle Santé**  
SARTHE ET LOIR

**RÉGION**  
FORMATION  
occultation d'emploi

**Région**  
**PAYS DE LA LOIRE**



## DÉFINITION DU MÉTIER

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des **soins de la vie quotidienne** ou des **soins aigus** pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du **rôle propre de l'infirmier**, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une **responsabilité partagée**.

### Les soins courants dits « de la vie quotidienne »

L'aide-soignant réalise les soins sous le contrôle de l'infirmier. Les soins courants doivent permettre d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable (c'est-à-dire qui n'est pas sujet à des fluctuations) et constant (c'est-à-dire durable, qui ne varie et qui ne s'interrompt pas).

#### Critères cumulatifs à respecter :

- soins initialement réalisables par la personne elle-même ou un aidant ;
- soins liés à un état de santé stabilisé.

### Les soins aigus

L'aide-soignant **collabore avec l'infirmier** pour leur réalisation.

#### Critères cumulatifs à respecter :

- soins réalisables exclusivement par un professionnel de santé ;
- soins dispensés dans une unité à caractère sanitaire et dans le cadre d'une prise en soin par une équipe pluridisciplinaire ;
- soins dispensés durant la phase aigüe d'un état de santé.

Arrêté du 10 juin 2021



## ORGANISATION DE LA FORMATION, CE QUI CHANGE :

La formation est individualisée et adaptée en fonction des parcours.

La durée de la formation pour les cursus complets passe de 41 semaines à 44 semaines avec une diminution des temps de stages au profit de nouveaux enseignements (démarche qualité, gestion des risques, raisonnement clinique).

### Déroulé de la formation :

- 22 semaines de cours (au lieu de 17)
- 22 semaines de stage (au lieu de 24)
- 11 compétences à acquérir en situation professionnelle

### Durée des stages :

3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines en fin de formation.

### Modalités de l'accompagnement en stage :

Suppression des MSP au profit d'un renforcement des temps d'accompagnement personnalisé (temps de rencontre formateurs, élèves et tuteurs).

Mise en place d'un portfolio : outil d'auto-évaluation pour l'élève et du suivi de son apprentissage dans le cadre de l'acquisition de ses compétences.

Evaluation des compétences en stage par le tuteur AS avec un nouveau support d'évaluation.

Expérience de week-end et de nuit.

## LES 3 MISSIONS REFLÉTANT LA SPÉCIFICITÉ DU MÉTIER AIDE-SOIGNANT :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

**Un accent est mis dans tous les modules sur la gestion des risques et sur l'analyse des pratiques.**

**Une valorisation du métier aide-soignant.**

**Un renforcement de l'accompagnement pour une préparation aux différents modes d'exercices professionnels.**

